Big bang en vue dans la collecte des impôts

● Le projet de loi de finances pour 2020 va entériner une réforme d'ampleur dans la collecte des impôts.
● Les Douanes devraient céder une majeure partie de cette mission à l'administration fiscale avec à la clef des suppressions de postes.

Gilles Rolle/REA

Les Douanes ne devraient conserver, à terme, que les taxes liées à des flux de marchandises.

FONCTION PUBLIQUE

Ingrid Feuerstein
@In_Feuerstein
et *Renaud Honoré*
@r_honore

Si la réforme de l'Etat cale dans de nombreux ministères, elle avance à grands pas dans les services de Bercy. Le ministre de l'Action et des Comptes publics, Gérald Darmanin, a reçu mardi les syndicats pour leur présenter un projet de réforme dans la collecte des impôts qui viendrait s'ajouter à une longue liste de restructurations en cours au sein de l'administration fiscale.

En discussion depuis plus d'un an, ce projet issu des recommandations du Comité action publique 2022 consiste à regrouper le recouvrement au sein de la Direction générale des finances publiques (DGFIP). Le Premier ministre devrait prochainement nommer un haut fonctionnaire, Alexandre Gardette, pour piloter ce chantier.

L'idée était initialement de créer une structure de recouvrement unique pour la douane, l'administration fiscale et les Urssaf. Finalement, la réforme qui sera inscrite dans le prochain projet de loi de finances ira moins loin, puisqu'elle laisse pour l'instant de côté le champ social porté par les Urssaf.

36 milliards de taxes transférées

Dans le détail, il est question que la douane cède une majeure partie de sa collecte à la DGFiP pour ne conserver que les taxes liées à des flux de marchandises (droits de douane, TICPE, TVA à l'importation pour les entreprises qui ne pratiquent pas l'autoliquidation). Ce transfert concernerait une quinzaine de taxes, parmi lesquelles les accises sur les tabacs et les alcools, taxes énergétiques (TICFE, TICC, TICGN), les droits de francisation pour les navires, ou encore la taxe à l'essieu. Le tout représente un montant de 36 milliards d'euros, soit un peu plus de la moitié des recettes actuellement encaissées par les Douanes. *« Il apparaît logique que la DGFiP ait en charge le recouvrement de l'essentiel de la fiscalité et que la douane ne conserve que la fiscalité proprement douanière, indissociable de ses missions de contrôle des flux et de marchandises »*, a expliqué Gérald Darmanin face aux syndicats.

Sur le plan législatif, cette restructuration devrait être votée dans le projet de loi de Finances 2020, qui sera débattu au Parlement à l'automne, dans la perspective d'une entrée en vigueur échelonnée de 2021 à 2024. Sur le plan pratique, sa mise en œuvre ne fait que commencer. Un groupe de travail est prévu le 12 septembre pour aborder le volet social avec les syndicats, sachant que la toute récente loi sur la fonction publique prévoit des outils pour indemniser les départs volontaires.

Le ministre ne s'est pas avancé sur le nombre de suppressions de postes, avant le début des négociations avec les syndicats. Les missions fiscales de la douane emploient environ 3.000 agents, dont 700 à 1.000 pour les impôts concernés par le transfert.

Ce chantier présente un enjeu sur la qualité du recouvrement. Sera-t-il maintenu malgré le transfert de cette mission ? A Bercy, on assure que le taux de recouvrement serait, au contraire, amélioré. *« En globalisant la gestion des impôts, un mauvais payeur pour les accises sur le tabac ou l'alcool le sera aussi sûrement pour la TVA ou l'impôt sur les sociétés »*, indique-t-on dans l'entourage de Gérald Darmanin.

3.000
AGENTS
Le nombre de fonctionnaires des Douanes affectés aux missions fiscales, dont 700 à 1.000 pour les impôts concernés par le transfert.

L'Inpi épinglé par la Cour des comptes

L'Institut national de la propriété industrielle (Inpi) souffre de *« la persistance de dysfonctionnements »*, dans ses achats, les ventes immobilières et les rémunérations de ses dirigeants, relève la Cour des comptes dans un référé rendu public mardi. Cette situation trouve son origine dans *« un modèle économique n'imposant aucun effort de gestion et dans la faiblesse des contrepouvoirs »*, estime la Cour. Dans leur réponse aux magistrats financiers, les ministres de l'Economie, Bruno Le Maire, et celui des Comptes publics, Gérald Darmanin, disent partager *« largement les constats et les recommandations »* du rapport.

Lire l'éditorial d'Etienne Lefebvre
Page 14

Bercy, dernier bastion de la réforme de l'Etat

Gérald Darmanin a annoncé 5.775 suppressions de postes à Bercy d'ici à 2022. Le fisc et les Douanes sont engagés dans une vaste transformation, tandis que le « spoil system » fonctionne à plein pour les directeurs d'administration.

S'il ne doit plus en rester qu'un... Alors que la mise à la diète des effectifs de l'Etat est passée de mode au gouvernement depuis la crise des « gilets jaunes », Bercy continue pourtant de jouer l'élève modèle en la matière. Le ministre de l'Action et des Comptes publics, Gérald Darmanin, a reçu mardi les syndicats de son ministère pour leur annoncer la trajectoire à venir pour ses services : ceux-ci devraient perdre 5.775 emplois entre 2020 et 2022, ce qui amènerait à un total de 10.000 suppressions de postes sur le quinquennat.

Autant dire qu'il a été demandé à Bercy d'assumer les deux tiers de l'effort de réduction des effectifs de l'Etat sur cinq ans, dont l'ambition a été revue à la baisse en juillet de 50.000 à 15.000 emplois en moins. *« Nous enchaînons les restructurations d'ampleur, et nous avons un peu l'impression d'être les seuls à qui s'applique ce régime »*, soupire un syndicaliste.

De fait, la forteresse des finances publiques n'est pas épargnée par les changements, et ce, à tous les niveaux. Emmanuel Macron regrette au printemps de ne pas avoir obtenu de « spoil system » à la française ? Le message a été entendu par Gérald Darmanin, qui vient de renouveler en six mois la direction de trois de ses principales administrations : le départ des Douanes de Rodolphe Gintz (ancien conseiller budgétaire de François Hollande), la semaine dernière, suit ainsi le changement de patron en juillet de Tracfin (le service de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme) et l'arrivée de Jérôme Fournel – ancien directeur de cabinet de l'élu de Tourcoing – à l'administration fiscale (DGFiP) en mai. Il n'est guère que la Direction du budget – tenue par Amélie Verdier, ancienne camarade de promotion d'Emmanuel Macron à l'ENA – à ne pas avoir changé de tête.

Les transformations se font également sentir aux autres niveaux du paquebot de Bercy. La rationalisation des réseaux chargés de recouvrir les impôts va entraîner de vastes transferts de missions des Douanes vers le fisc. A la clef, sans doute quelques centaines de suppressions de postes. *« Le chantier est lancé alors que nous allons peut-être faire face à un "hard Brexit" »*, regrette un syndicaliste.

Refonte des trésoreries

Par ailleurs, le fisc est engagé dans une refonte de son réseau de trésoreries. Une nouvelle cartographie a été dévoilée en juin dernier, et fait l'objet d'une consultation. Certes, les ambitions ont été revues à la baisse par rapport au premier projet de l'été 2018. Mais certaines des trésoreries seront reconverties en maison « France service » où les citoyens peuvent accéder à plusieurs services publics, tandis que le contact pourrait aussi se faire par des permanences dans des mairies ou des bureaux de Poste.

Les agents du fisc doivent aussi gérer la généralisation de la dématérialisation pour les paiements (le cash sera encaissé seulement par les buralistes pour des montants inférieurs à 300 euros) et devront s'adapter à la fin de la déclaration des revenus pour une partie des contribuables. Par ailleurs, il a été demandé à la Direction générale des finances publiques de montrer l'exemple pour la déconcentration des services de l'Etat en régions. Dénonçant un manque de moyens et les suppressions de postes, les syndicats du fisc ont appelé à la grève pour le 16 septembre prochain. — ***In. F.*** *et* ***R. Ho.***

en bref

Perturbateurs endocriniens : une nouvelle stratégie nationale

SANTÉ Lister les perturbateurs endocriniens et mieux informer la population... Le gouvernement a lancé mardi son nouveau projet de lutte contre ces substances susceptibles de causer des problèmes de fertilité, croissance, comportement, voire certains cancers. Le plan, qui couvre la période 2019/22, charge l'Anses d'établir une liste officielle des perturbateurs, en expertisant au moins six substances en 2020, puis neuf par an à partir de 2021. La première liste sera rendue publique en 2020 et les produits classés sur trois niveaux, « avéré, présumé ou suspecté ».

Six polluants présents dans l'organisme de tous les Français

SANTÉ Bisphénols, phtalates, solvants, parabènes... Une vaste étude publiée mardi par Santé publique France montre que six *« polluants du quotidien »* dont on connaît encore mal les effets *« sont présents dans l'organisme de tous les Français »*. Les mesures ont été réalisées entre 2014 et 2016 sur un échantillon composé d'environ 1.100 enfants et 2.500 adultes. Des niveaux d'imprégnation plus élevés sont retrouvés chez les enfants, ce qui peut s'expliquer par le fait qu'ils touchent et portent davantage les objets à la bouche et sont plus exposés aux poussières domestiques.